AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (2)ItemJean-Baptiste André Godin à monsieur Culot, 2 [octobre 1849]

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Culot, 2 [octobre 1849]

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

Culot∏ est destinataire de cette lettre

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)
Collation2 p. (396, 397)
Nature du documentCopie manuscrite
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Culot, 2 [octobre 1849], Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 20/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27110

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN

(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>2 octobre 1849</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Culot</u>
Lieu de destinationBerlaimont (Nord)

Description

RésuméGodin informe Culot qu'il n'a pas trouvé d'occasion pour lui expédier les marchandises directement à Berlaimont et qu'il les a expédiées à Avesnes-sur-Helpe chez monsieur Lecat au prix de 6,30 F. Il ajoute que les marchandises lui seront livrées à Berlaimont si une occasion de transport se présente, mais qu'il devra les prendre à Avesnes si tel n'est pas le cas. Godin avertit Culot qu'il consent désormais à livrer les cuisinières de 60 cm et 54 cm au prix du tarif à condition que la commande comprenne, pour une de ces cuisinières, trois autres cuisinières ou poêles ; si ce n'était pas le cas, elles seront alors vendues à 5 F au-dessus du prix du tarif.

Mots-clés

Appareils de cuisson, Distribution des produits, Finances d'entreprise, Fonderies et manufactures "Godin", Transport de marchandises

Personnes citées<u>Lecat [monsieur]</u>

Lieux cités<u>Avesnes-sur-Helpe (Nord)</u>

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomCulot
GenreHomme
Pays d'origineInconnu
ActivitéCommerce
BiographieCommerçant à Berlaimont (Nord) au milieu du XIXe siècle.
Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 29/06/2022
Dernière modification le 26/04/2023

396 bums ellelle cont et effeuron eff ifto Delaresille 6 in it fels Je viene vous prue le murie a quel pris vous me ferez fo transport er faurniaux in fante or for it in combien de jours, quand je gourrai Nous en auresser pour les villes duitantes Chalons Epernay, Vouguers. 1 to menchauld. Bar-le eur Virian mely, numy, strus lawy, of trayes agrees Mexauers the day Monsieur Duflet mich versins for lavantage en vous remitter u desdued for our dens musineles que Je vans an expidies quoiquel me but pas dans mes habitudes de vente de consi derer la vente de a mismures comme susuplible other fact our press in moon tarif de gras pe me duis viene a le faire esperant que a ne desa par la Such affaire que janta l'horinur de faire are would be me vous on porte en deeplement que les frais de mouil Beglever on on I mertainont Monsieur cietot ne pourant tweeser duceson andinable fe me dois coul a vous adressive las Marihandies cout your cevery a distus for a avesne whoy it don't our prise in 6 frans go he power tout transport on vous les de userse a borlaiment de un trouve ammid waterment une ouasion evens le cas contrair on attinina que vous les fallier prember for me pued liver gammeluitiniele 60 / The she

pour 3 autres ou autument il faut les payer I frans plus the et attendre car pe me pisarra Last faire and dimandes que our dont faites Manhaye Meddieurs les regissions des hauts fournions de noved Your me ites par votre letter que font trouviruet dans vos magasins parme les Youtes que vous y avey une questité ou ma convename. ula ne me donne pas une certitues que puisse me determiner a abler a marebruge for suis très gerapret ne prente perde de timpo de vous marcy pos une fonte dune grande homet pottendere que vous en apply it fin pourase punire 30 a go milh Rifory de vous aver un ponte virilablement resestante et douce similler men adresder un efhantellow an winge is ill manager in To have it since ensuite four un choise de elle me wowant agreer Massimo in & off Frune Trelan fe ne pued faire de misimiens both et 54 former satisfaire aux remandes que me sont factes ge mous a dit on souls vice quel faut prender Trois enisinieres danate leg autres dochs pour en avour une de celle la pe sais done soin de dimander que vous en augmentar, le nombre seg wery hirson Monsieur horloux - vandelt voir la lettre Pottier andre a la date de 30 woule guoquine 12 alinea vuillez m'uror sige dois is inpedier a lune de us wandiliopp m, o, I,